

DROIT A L'IMAGE 2026-2027



Je soussigné(e)

Agissant(e) en tant que représentant légal de l'enfant.....

Autorise N'autorise pas

la prise de photographies ou de vidéos de mon enfant qui auront été prises dans le cadre des activités de l'accueil périscolaire.

Ces captations pourraient être diffusées sur le site internet de la Mairie de Saint Gervais et/ou sa page Facebook.

Cette autorisation n'est valable que l'année scolaire en cours.

Les captations ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent votre enfant est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de cette photographie si vous le jugez utile.

Date :

Signature :